

Procès-Verbal de la Séance du 11 février 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 11 février à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Dorothée GARNIER, Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT

Mrs Patrick LAURENT, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Cédric DEMARCY, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE.

Absentes excusées avec pouvoir :

Catherine GAMICHON NOËL pouvoir à Jean Claude BAGUET

Noémie BERTHE pouvoir à Pascaline HAMONIER

Absents excusés : Murielle CAILLEUX et Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

Délibération d'un bon d'achat concernant la famille NAJDROWSKI / BRECQ du regroupement scolaire qui a tout perdu lors de l'incendie de sa maison

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 janvier 2025.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2025.

2. Délibération subvention – Sécurité Routière Route de Dieppe, Hameau de Riffin et Hameau de Séronville

M le Maire indique aux membres présents qu'il serait souhaitable de sécuriser la Route de Dieppe, le hameau de Riffin et le Hameau de Séronville avec l'installation de Coussins Berlinois. Le cout des travaux s'élève à 21 102€60 Hors taxes.

Le plan de financement de cette opération serait la suivante :

Coût total HT : 21 102€60 HT

Département : 37% 7 807€96

Commune : 63% 13 294€64

Le projet étant susceptible d'être subventionné par de le Conseil Départemental pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 pour, 0 contre, 0 abstentions des membres présents et représentés décide de :

Adopte le plan de financement exposé ci-dessus, sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'année 2025, prévoit le financement ci-dessus au budget 2025, autorise et charge le Maire de l'exécution de la présente délibération

3. Aide exceptionnelle

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'une famille d'Escames, M et Mme NAJDROWSKI / BRECO dont un enfant est scolarisée à Songeons, a subi un incendie mercredi 5 février qui a totalement détruit leur maison d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide exceptionnelle à cette famille en lui accordant un bon alimentaire de 250€ à prendre au magasin « Coccinelle » représenté par M BATARD à Songeons

4 Délibération pour les travaux suite au diagnostic assainissement

Monsieur le Maire expose la synthèse de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif et le programme d'actions proposé suite aux problèmes relevés.

Ce programme de travaux comporte la réalisation de travaux prioritaires sur la Station d'Épuration, Monsieur le Maire soumet ce programme de travaux au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve le programme de travaux prioritaires pour un montant TTC de 97829€26.

5. Commission Pôle Médical

M le Maire présente la synthèse de la réunion qui s'est tenue le 23 janvier en présence des professionnels de santé et des élus. Un rendez-vous est fixé avec Maxence JEANNE DRH de la Compassion pour approfondir les aspects techniques et organisationnels de ce projet.

Afin de suivre ce projet, plusieurs conseillers municipaux ont souhaité intégrer la commission santé : Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER et Pascaline HAMONIER.

6.Point sur l'arrêt maladie de Martine DHENAIN

M le Maire informe que Martine DHENAIN va reprendre le travail le mardi 3 mars en mi-temps thérapeutique. Ces horaires seront les suivants :

Le mardi 7h45 à 12h et 12h45 à 16h45

Le jeudi de 7h45 à 12h45.

7. Point sur le personnel des services techniques

M. le Maire aborde la situation actuelle des effectifs au sein des services techniques. Il souligne que deux agents sont actuellement en arrêt maladie et un autre en congé de paternité. Cette situation réduit considérablement les effectifs disponibles, passant de cinq à deux agents opérationnels. Cette réduction pose des défis significatifs pour l'organisation et la réalisation des tâches quotidiennes.

8.Retour sur les inondations du 30 janvier

M le Maire fait lecture du courrier des habitants du Hameau de Riffin qui font part de leurs préoccupations, concernant les inondations répétées depuis le printemps dernier.

M le Maire précise que des travaux sont prévus, mais ils sont actuellement retardés en raison de l'humidité des sols, empêchant l'accès des engins en plaine.

M le Maire présente le courrier et les photos de Jean-Claude WARIN concernant le nettoyage des berges d'un bras du Thérain

M le Maire informe que des courriers vont être envoyés aux propriétaires en bordure de rivière afin que ces derniers effectuent le nettoyage des abords de la rivière. Frédéric Langlois explique les mesures qui vont être mises en place.

9. Point sur les différentes commissions et questions diverses

M le Maire :

Informe que le chirurgien-dentiste Léo BEN ABEL CAPLAIN, a annoncé son désistement concernant son implantation sur la commune.

Fait un compte rendu de l'assemblée générale de l'EMION qui s'est tenue le 3 février.

Fait le compte rendu de l'assemblée du Comité des fêtes qui s'est déroulée le 7 février.

Annonce qu'une réunion, organisée par la CCPV le mercredi 22 janvier, s'est tenue afin de connaître les besoins des communes concernant le recrutement et le remplacement des secrétaires de mairies.

Présente la liste des jeunes de la commune, accompagnés par le service de la Mission Locale de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis pour l'année 2024.

Fait une synthèse du courrier reçu de POLTOT Margot, du service culturel de la CCPV, qui a pour projet la mise en réseau des bibliothèques. Dans un premier temps elle souhaiterait créer un site internet commun pour les 9 bibliothèques de l'Oise.

Annonce que 330 administrés sont actuellement dans l'attente du rétablissement de leur ligne téléphonique, suite aux vols de fils de cuivre survenus le 10 janvier. La Préfecture a transmis un message à la Mairie indiquant que la date de retour à la normale n'est pas encore déterminée.

Informe qu'une première réunion avec la CCPV, s'est tenue le 3 février, dans le but d'organiser la manifestation prévue pour le 15 juin prochain. À cette occasion, il a été convenu que la commune se chargerait de la conception des affiches

Fait lecture de la réponse du Groupe Equerre Industrie suite au courrier envoyé concernant un terrain mal entretenu route de Morvillers.

Indique la détérioration de certains biens communaux,

Annonce que l'association ALPHA MA (Abandon Lutte Hébergement et Adoption pour le Monde Animal) a fait une demande de subvention auprès de la commune.

Présente les vœux reçus de l'OPAC, , La POSTE, Channez HERBANNE, Philippe JACQUEMET, et Thibault LEGENDRE

Philippe PICQUE :

Fait un retour sur la visite du samedi 1^{er} février à la Mairie de CONCHY LES POTS, concernant l'installation de la chaudière aux myscanthus, dans le but du remplacement des chaudières de

l'Ecole Elémentaire. Etaient présents : Pierre DESCOURTILS, Francis FOLASTRE, Béatrice BELIARD, Pascaline HAMONIER et Frédéric LANGLOIS.

Indique que le gravillonnage 2025, se fera route de la Briqueterie.

Fait un compte rendu de l'Assemblée Générale du Foyer Rural.

Sophie FOUCAULT :

Demande l'avancée du PLUi. M le Maire répond que les propositions faites sont inchangées, sauf la « Zone des Vignes », qui n'est pas retenue.

Cédric DEMARCY :

Constate que les travaux concernant la « Redynamisation du Centre Bourg » avancent bien.

M le Maire rappelle que chaque mardi, se tient une réunion de chantier.

Patrick LAURENT :

Informe qu'en raison des travaux en cours, l'accès aux cabinets de kinésithérapie et aux médecins est actuellement difficile.

Demande la possibilité d'entretenir le petit passage qui se situe entre le HLM et le chemin donnant accès à la salle de l'ancienne école des garçons, côté parking.

Dorothée GARNIER :

Remercie la commune d'avoir rebouché les trous sur le parking derrière les appartements de l'OPAC.

Annick DUPONT :

Demande pourquoi les décorations de Noël sont restées au Hameau de Riffin.

M le Maire répond que pour les enlever il faut une nacelle, il va faire le nécessaire.

Pascaline HAMONIER :

Annonce que la commission Noël se réunira le mardi 11 mars à 18h30.

Remercie les personnes qui ont fait des dons suite à l'incendie d'une maison à ESCAMES

Fin de séance à 22h05.

Prochaine réunion le mardi 11 mars.

